

Service PSE libre de Soignies



Code fase 5638
Ruelle Scaffart, 8
7060 Soignies
Tel/Fax 067/33.36.80
Adresse mail : css.soignies@gmail.com

Soignies, le 08/10/2020

Chers parents,

Ecole du Père Damien

Des adultes qui fréquentent l'école de votre enfant ont une infection Covid-19. Suite à l'analyse de la situation qui a été faite par l'équipe médicale du service PSE de l'école, il apparaît que votre enfant n'a pas eu de contact étroit avec ces personnes et est estimé comme étant à **faible risque** d'avoir été contaminé. Il pourra donc retourner à l'école dès la réouverture de celle-ci.

Néanmoins, quelques mesures de précautions sont nécessaires pour suivre son état de santé et éviter la propagation du virus.

Voici les consignes à suivre durant les **14 jours** qui suivent le dernier contact avec les personnes infectées, à savoir jusqu'au 19/10/2020 :

- Votre enfant peut fréquenter l'école/l'accueil extrascolaire.
- Il est toutefois recommandé de réduire au minimum les autres contacts sociaux pendant 14 jours, en respectant une distance de 1,5m, et **d'éviter les contacts avec les personnes à risque** de développer des formes plus sévères de la maladie comme par exemple les personnes de l'entourage familial âgées de plus de 65 ans (grands-parents) ou porteurs d'une maladie chronique. De même, les **activités extra-scolaires**, loisirs, académies doivent être évités.
- Veillez au respect des mesures d'hygiène (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible de distanciation physique (se tenir à 1,5m des autres, éviter les contacts directs et les échanges d'objets).
- Vous devrez être attentif et surveiller l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aigüe (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie).
En cas d'apparition d'un symptôme, appelez votre médecin par téléphone pour l'informer des symptômes et du contact récent, et voir avec lui si un test est requis.

Le service PSE de votre école est à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Le SPSE